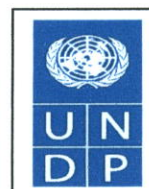
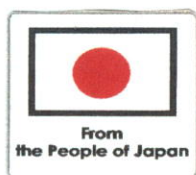


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline – Travail



MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION GENERALE DES PRODUCTIONS ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



PROJET SEMENCES RIZ AFRCAIN (CIV 00075083)

« Appui au Système communautaire de multiplication et de diffusion
de semences de nouvelles variétés de riz en Côte d'Ivoire (CBSS-CI) »

RAPPORT BILAN



Bloc de 3 ha à Kpombelekaha



Magasin en construction à Karakoro

Mai 2012

SOMMAIRE

	Page
Introduction	3
I- Présentation du projet	3
I.1- Objectif Global	3
I.2- Objectifs spécifiques	3
I.3- Résultats attendus	4
I.4- Activités	4
I.5- Financement	4
I.6- Durée	4
I.7- Bénéficiaires	5
I.8- Structure d'exécution	5
II- Résultats acquis	5
II.1- Renforcement des capacités des Producteurs	5
II.1.1- Construction et équipement des magasins de stockage	5
II.1.2- Appui à la production	6
II.1.2.1- Campagne 2010	6
II.1.2.2- Campagne 2011	8
II.2- Promotion et diffusion des NERICA	10
II.2.1- Evaluation des nouvelles variétés de riz NERICA	10
II.2.1.1- Première année (PVSR1)	10
II.2.1.2- Deuxième année (PVSR2)	13
II.2.2- Amélioration de la disponibilité de l'information sur l'activité semencière	13
II.2.2.1- Confection de pancarte	14
II.2.2.2- Appui aux cyber-semences	14
II.3- Suivi des activités	18
II.3.1- Première mission de supervision	18
II.3.2- Deuxième mission de supervision	22
II.3.3- Mission d'appui aux Administrateurs des cyber-semences	23
III- Matériels et équipements	26
Annexes	27

Introduction

Le projet IVC/000/75083 intitulé « amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion des Néricas à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire dans une période post-crise » est une phase intermédiaire du Projet de multiplication et de diffusion des semences de NERICA en Côte d'Ivoire qui a été lancé en 2002.

Le projet a pour but de rétablir la capacité du système semencier communautaire (CBSS) à travers une approche de l'offre - demande au niveau des besoins en semences; Il vise à encourager les groupes de femmes à s'approprier le système semencier communautaire CBSS et accroître la multiplication et la diffusion des Nericas et autres riz de plateau en vue d'assurer la sécurité alimentaire pendant la période post-crise.

La deuxième phase du projet (000/13133) a été exécutée en 2007 et 2008 a été évaluée du 05 au 16 janvier 2009 et clôturée cette même année.

Après cette phase, la Cellule de Coordination a soumis un document pour la réalisation d'une Phase de Consolidation en vue de capitaliser les acquis des deux premières étapes et équiper les groupements de producteurs en infrastructures de traitement, de conditionnement et de stockage des semences.

En attendant l'aboutissement des démarches pour le financement de la Phase de Consolidation, le PNUD et le Trésor ivoirien ont continué à financer quelques activités.

Ainsi depuis 2010, USD 637 210,67 soient 285 232 000 F CFA, repartis comme suit ont été mobilisés par le PNUD et l'Etat de Côte d'Ivoire:

- en 2010, le projet a bénéficié de 31 150 000 F CFA (USD 70 000) du PNUD et 192 000 000 F CCFA (USD 431 460,67) du Trésor Public ;
- en 2011, le projet a bénéficié de 9 000 000 F CFA (USD 20 000) du PNUD et 53 082 000 F CFA (USD 115 750) du Trésor Public.

Le présent rapport bilan porte sur les réalisations de ce financement intermédiaire.

I- PRESENTATION DU PROJET

I.1- Objectif Global

L'objectif global du projet est de contribuer à un accroissement significatif de la production de riz de plateau en Cote d'Ivoire afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté des populations rurales tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles.

I.2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont de :

- a) transférer au niveau des communautés villageoises certaines fonctions de multiplication et de diffusion de semences qui étaient auparavant à la charge d'institution publique.
- b) réduire les coûts de production et de distribution des semences.
- c) améliorer la disponibilité des semences au niveau du terroir villageois.
- d) faciliter la remontée de l'information sur les besoins et les préférences des paysans vers la recherche et les structures de développement.

I.3- Résultats attendus

La mise en place du système communautaire de production de semences devra permettre :

- a) la réduction des coûts de production et de diffusion des semences.
- b) l'amélioration de la qualité des semences par une maintenance et un renouvellement approprié du capital semencier ;
- c) une meilleure remontée de l'information sur les besoins et les préférences des paysans vers les structures de développement et la recherche ;
- d) le raccourcissement de la chaîne de distribution et l'amélioration de la disponibilité en semences de qualité " acceptable " en milieu paysan ;
- e) la production par les bénéficiaires en année 5 du programme de 10800 tonnes de semences de qualité " acceptable ", représentant 85 % des besoins en semences de riz de plateau ;
- f) la formation de 50 techniciens supérieurs, 750 agents de terrain, 192 multiplicateurs de semences de base, et de 11 000 producteurs de semences de qualité " acceptable " ;
- g) l'augmentation du rendement à l'hectare en moyenne de 500 kg/ha (de 800 à 1 300 kg/ha) et l'amélioration de la productivité et de la production ;
- h) la diminution des temps des travaux d'entretien des rizières auxquels s'adonnent les femmes par l'utilisation de variétés adaptées ;
- i) l'exploitation du nouveau modèle semencier sur des cultures autres que le riz ;
- j) l'extension du système à d'autres pays de la sous-région

I.4- Activités

Les activités concernent essentiellement :

- le renforcement des capacités des institutions de vulgarisation;
- la formation des producteurs de semences de base et de semences de qualité "acceptable";
- la recherche et développement portant sur le type d'équipement et les méthodes de traitement de semences convenant aux producteurs de semences de base;
- l'équipement des producteurs de semences de base en matériel de traitement et de conditionnement adapté ;
- la promotion du système de production de semences communautaires ;
- le suivi-évaluation.

Les Plans de Travail Annuels de 2010 et 2011 sont annexés (Annexe 1)

I.5- Financement

Le Projet est cofinancé par le Fonds de Développement Humanitaire du Japon et l'Etat de Côte d'Ivoire. Le Don japonais est logé au PNUD qui en assure la gestion.

Sources de financement

- Bailleur (Don) : 1104 542 000 F CFA
- RCI (trésor) : 807 220 000 F CFA
- Total : 1 911 762 000 F CFA

Pour 2010 et 2011

Bailleur: 40 150 000 F CFA

RCI (Trésor): 245 082 000 F CFA

I.6- Durée

Il a une durée de 5 ans répartie en 2 phases :

- ❖ Une première phase de deux ans consacrée à la mise en place du système communautaire de production de semences et d'un observatoire.

Cette 1^{ère} phase a pris fin en décembre 2003 et a été évaluée en 2005.

- ❖ Une deuxième phase de trois ans destinée à consolider les acquis de la phase 1. La phase II est subdivisée en 2 étapes.
 - Une première étape portant sur la relance de la production communautaire à travers la mise en place d'un système d'information sur les semences qui a été exécutée de 2007 à 2009.
 - Une deuxième étape portant sur la consolidation des capacités des Groupements de Producteurs et leur équipement en infrastructures et matériels de traitement et de conservation des semences.

I.7- Bénéficiaires

Les populations cibles sont les producteurs semenciers, en particulier les femmes (77%) et leurs organisations. Deux catégories de paysans sont concernés: ceux intéressés par la production des semences de base, ouverts aux innovations techniques et ceux concernés par la production des semences de qualité "acceptable".

I.8- Exécution

Le projet est exécuté par une Cellule de Coordination créée au sein de la Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) sise au 14^e étage de l'immeuble de la CAISTAB. Elle assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

La Cellule de Coordination travaille sous la supervision d'un Comité de Pilotage représentant les intérêts des principaux partenaires et veille à la bonne exécution des activités du projet.

Les activités sont exécutées par des prestataires de services de la recherche (Centre National de Recherche Agricoles, le Centre Africain pour le Riz), de la vulgarisation (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), des ONG (Ong Organisation des Volontaires pour le Développement, le Bureau de Formation et de Conseil au Développement), et du secteur privé (AFRIKA REPRESENTA, ENTREMISE etc) avec lesquels des conventions sont signées.

II- RESULTATS ACQUIS

II.1- Renforcement des capacités des Producteurs

II.1.1- Construction et équipements de magasins de stockage

Le système CBSS (Community Based Seed System) ou système de production de semences communautaires a été mis au point pour apporter une solution à l'épineux problème de semence auquel est confronté le paysan. Il est basé sur le système d'autoproduction améliorée des semences. Il est destiné aux petites exploitations aux moyens limités et il sert de modèle transitoire en vue d'une appropriation progressive du schéma conventionnel. Il repose essentiellement sur la valorisation des connaissances et pratiques paysannes. Ses principes fondamentaux sont: une bonne programmation des activités de production des semences, un bon maintien des noyaux de base et un bon suivi des activités de production de semences dans les communautés villageoises.

Pour tenir compte des recommandations de la mission d'évaluation de la phase précédente, la présente phase de consolidation met l'accent sur le renforcement des capacités des groupements bénéficiaires

en matière de conditionnement et du stockage des semences produites. Le projet apporte un appui aux groupements de producteurs en infrastructures de conservation et conditionnement des semences. A cet effet, le Trésor ivoirien soutien la construction de magasins de stockage ainsi que leur équipement en matériels/outils de traitement et de conditionnement.

Sur un objectif de huit (8) magasins et huit (8) aires de séchage, un (1) magasin d'une capacité de stockage de 150 tonnes et une aire de séchage de dix (10) mètres carrés sont réalisés à N'zécreséssou dans le département de Bocanda pour la Coopérative des Producteurs agricoles N'zarafoué (COOPRAN) en 2010 et les travaux d'un deuxième magasin et une aire de séchage ont démarrés à Karakoro dans le département de Korhogo pour la Coopérative Chongagnigui. Ces travaux interrompus suite à la crise postélectorale de 2010 sont programmés en 2012.

Du matériel de conditionnement des semences a été acquis et mis à la disposition des groupements. Ainsi, trois (3) balances de portée 250Kg ont été offertes aux deux coopératives bénéficiaires des magasins et au Groupement ZOMADRE de Zakaréa dans la Commune de Daloa.

Le projet a aussi mis à la disposition des Groupements de producteurs des **emballages** d'une capacité de 50Kg pour le conditionnement de leur production.



Image 1: Magasin et aire de séchage de N'zécreséssou (Bocanda)



Image 2: Magasin de Karakoro en construction

I.1.2- Appui à la production

I.1.2.1- Campagne 2010

La cellule de coordination a signé deux conventions de prestation de services avec l'Ong OVDL pour les départements de Daloa et Issia et le BFCD pour le département de Korhogo.

A- Acquisition de semences et engrais

La situation des intrants (semences et engrais) acquis par les partenaires à l'exécution pour la mise en place des parcelles se présente comme suit.

Désignation	BFCD	OVDL	TOTAL
Acquisition de semences Nerica 1	500 kg	550 Kg	1050 Kg
Acquisition de semences Nerica 2	-	450 Kg	450 Kg
Acquisition de NPK	1000 Kg	-	1000 Kg
Acquisition Urée 40%	500 Kg	-	500 Kg

B- Identification des Groupements cibles

Les Groupements sélectionnés répondent aux critères de la disponibilité et la motivation de leurs membres, la disponibilité en terre pour la mise en place des parcelles.*

- BFC

Huit (8) Groupements ont été retenus dont 6 sont membre de la Coopérative CHONGAGNIGUI de Karakoro.

Le tableau ci-après donne la répartition des parcelles semencières installées.

Département	Sous Préfecture	Localité	Nom du Groupement	Effectifs			Sup (Ha)	Variété
				H	F	T		
Korhogo	Karakoro	Kpombélékaha	Chigata	30	31	60	3	N1
		Lavononkaha	Chongagnigui	2	53	55	1	N1
			Katiénéfowa	2	36	38	0,5	N1
		Nambékaha	Yowannan	9	16	25	0,5	N1
	Noussorikaha	Yébékanounona	6	36	42	0,5	N1	
	Napié	Tchanwakaha	Chigata	6	45	51	1	N1
	Komboro	Dangakaha	Yébékanougona	4	25	29	1,5	N1
Kasséré	Pinvoro	Wobéguina	2	89	91	2	N1	
TOTAL	4	7	8	61	331	392	10	

La liste complète des membres des Groupement sont disponibles en Annexes 1.

- OVDL

Sept (7) Groupements ont été identifiés composés de 57 membres dont 55 femmes et 2 hommes.

La situation des parcelles est donnée par le tableau ci-après.

Département	Sous Préfecture	Localité	Nom du Groupement	Effectifs			Sup (Ha)	Variété
				H	F	T		
Issia	Saïoua	Balam	Ahizé	-	6	6	3	N2
		Godoua	Peguenime	-	7	7	3	N2
		Bolia	akekenessai	2	6	8	3	N2
		Dgbam	Zomassa	-	6	6	3	N1
Daloa	Daloa	Zakaréa	Zomadré	-	17	17	6,8	N1
		Tapéguhé	Djolo	-	7	7	3	N1
		Madoguhé	AFM	-	6	6	2	N1
TOTAL	2	7	7	2	55	57	23,8	

La liste complète des membres des Groupement sont disponibles en Annexes 1.

C- Formation sur l'itinéraire de production des semences de riz pluvial

La formation des producteurs s'est déroulée in situ sur la technique de production de la semence de riz pluvial.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Le test de pureté spécifique
- Le test de germination
- Le mode de semis
- L'isolement des parcelles
- L'entretien des parcelles
- L'épuration en plantation
- L'épuration à la récolte.

Le tableau ci-après donne la situation des formations de la zone de Korhogo.

Département	Sous Préfecture	Localité	Nom du Groupement	Date de formation	Nombre de présents
Korhogo	Karakoro	Kpombélékaha	Chigata	27/07/2011	40
		Lavononkaha	Chongagnigui	27/07/2011	43
			Katiénéfowa	02/08/2011	35
			Nambékaha	Yowannan	27/07/2011
	Noussorikaha	Yébèkanounona	05/08/2011	23	
	Napié	Tchanwakaha	Chigata	29/07/2011	33
	Komoro	Dangakaha	Yébèkanougona	27/07/2011	33
Kasséré	Pinvoro	Wobèguina	15/07/2011	88	
TOTAL	4	7	8		



Photo présentant une séance de formation in situ sur les techniques de production des semences de riz à Lavononkaha (Groupement Chongagnigui).

I.1.2.2- Campagne 2011

Les Groupements de Producteurs ont continué l'activité de production semencière avec l'appui de l'Administration semencière.

a) Zone de Korhogo

Le contrôleur semencier de Korhogo a inspecté des parcelles de NERICA1. Il est ressorti de ces inspections que sur les neuf parcelles visitées, seulement deux ont été refusées pour abandon. Les parcelles concernées sont celle de Katiénéfoa (0,50 ha) de Lavononkaha et celle Yébèkanounona (0,50 ha) de Noussorikaha. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces parcelles ont été semées en retard et n'ont pas eu la quantité d'eau nécessaire à leur bon développement car les pluies n'ont pas été abondantes cette année. Cette mauvaise pluviométrie a également joué sur le rendement des parcelles de semences. Le rendement prévisionnel parcelles validées est résumé dans le tableau suivant :

LOCALITE	NOM DU GROUPEMENT	Sup (HA)	Rdt (T/HA)	Production (T)
Tchanwakaha	Chigata	1,00	3,20	3,2
Lavononkaha	Chongagnigui	1,00	2,40	2,4
Dangakaha	Yebèkanougona	1,50	1,36	2,04
Nambékaha	Yowannan	0,50	0,49	0,245
Kasséré	Producteur individuel	2,00	1,50	3
Kpompelekaha	Chigata	1,50	2,10	3,15
	Chigata	1,50	1,32	1,98
TOTAL		9		16,015

b) Zone Daloa / Issia

La pose des carrés de rendement permettent d'obtenir 1,72 T/Ha. Les prévisions de récoltes sont mentionnées dans le tableau ci-après.

LOCALITE	NOM DU GROUPEMENT	Sup (HA)	Rdt (T/HA)	Production (T)
Issia				20,64
Balam	AHIZE	3	1,72	5,16
Godoua	PEGUENIME	3	1,72	5,16
Bolia	AKEKENESSAI	3	1,72	5,16
Digbam	ZOMASSA	3	1,72	5,16
Daloa				18,88
Zakaréa	ZOMADRE	7	1,72	12
Tapéguhé	DJOLO	3	1,72	5,16
Madoguhé	AFM	1	1,72	1,72
Total Zone Daloa-Issia		23		39,52

c) Zone Bocanda

La coopérative COOPRAN de N'zécérézessou ne disposant plus de noyaux de NERICA a produit du riz de bas-fond (Wita 9) sur 2 hectares et du riz pluvial (Akadi, Wab 638-1) sur une superficie de 3 hectares. Le tableau ci-dessous donne la situation de production des semences dans cette zone.

LOCALITE	NOM DU GROUPEMENT	Sup (HA)	Rdt (T/HA)	Production (T)
Bocanda				20,64
N'zécérézessou	COOPRAN	3 (Akadi)	2,25	6,75
		2 (Wita 9)	2,5	5

I.2- PROMOTION ET DIFFUSION DES NERICAS

I.2.1- Evaluation des Nouvelles variétés de Riz NERICA

I.2.1.1 : Première Année (PVSR 1)

Depuis 2002, seulement deux variétés de riz NERICA sont homologuées et inscrites au Catalogue National, à savoir le Bonfani (NERICA 1) et le Keah (NERICA 2). Elles sont des variétés de plateau et constituent les seules variétés homologuées en Côte d'Ivoire. Il existe cependant plusieurs autres variétés de riz NERICA irriguées et pluviales qui ont été mises au point par le Centre du Riz pour l'Afrique (ex ADRAO) présentant un fort potentiel de production.

A l'effet de fournir aux utilisateurs une gamme variée de riz NERICA, le Projet a entrepris l'évaluation agronomique des nouvelles variétés de riz NERICA en collaboration avec le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).

Ayant pour objectif global de contribuer à l'accroissement de la production de riz en Côte d'Ivoire, l'évaluation des nouvelles variétés a eu pour objectifs spécifiques de déterminer les performances de 20 géotypes de riz pluvial amélioré et de sélectionner les variétés performantes par grande zone de riziculture pluviale.

Au total vingt (20) géotypes de riz pluvial comprenant 20 variétés améliorées dont 18 géotypes NERICAs et 2 cultivars traditionnels local sont évalués en milieu réel par des riziculteurs. Les travaux sont menés sur deux ans.

En première année (2010), les 20 variétés ont été implantées dans des champs communautaires à Guezem (Guiberoua), Zakaréa (Daloa) et à la Station de Recherche CNRA de Man (Man).

Le semis a été fait directement dans des poquets séparés les uns des autres de 0,20 m. Deux bandes ont été semées ; l'une traitée (BE) avec de l'engrais à la dose recommandée (200 Kg ha⁻¹ de NPK; 100 Kg d'urée ha⁻¹) et l'autre sans engrais (B0).

Cinq (5) à dix (10) jours après la levée, les plants ont été démariés à un (1) brin. Le sarclage des parcelles a été effectué au besoin et manuellement.

Au stade de tallage maximal et de maturité technologique, 50 paysans (riziculteurs) issus du village d'étude et des villages environnants ont été invités dans le champ pour donner leurs appréciations sur le matériel végétal cultivé.

Les variables ci-dessous ont été mesurées :

- % de levée
- tallage (brut et fertile) ;
- date semis-50% épiaison) ;
- réaction à la pyriculariose ;
- réaction à l'helminthosporiose ;
- réaction à la rhynchosporiose ;
- avis des producteurs (tallage, vigueur, format grains, couleur grain, rendement, etc.).

En deuxième année (2011), les cinq (05) meilleures variétés retenues par les paysans au terme de la première année seront semées par ceux-ci dans leur champ et selon leurs pratiques culturelles habituelles. L'itinéraire technique de chaque paysan sera noté. Il s'agira :

- du mode de semis ;
- de l'entretien du champ (sarclage) ;
- préparation du sol ;

- niveau de fertilisation (apport ou non d'engrais chimique).

Les atouts organoleptiques (goût, format des grains, apparence à la cuisson, etc.) du matériel végétal seront par ailleurs enregistrés.

Parallèlement, des notations spécifiques ont été faites par le chercheur. Elles concernent la sévérité des maladies (pyriculariose, helminthosporiose, rynchosporiose). Les deux (2) ou trois (3) variétés qui seront en définitive retenues par les riziculteurs feront l'objet d'homologation par leur inscription au catalogue variétal selon la procédure en vigueur.

- Première visite des parcelles d'évaluation

A la demande de la Cellule de coordination du projet CBSS, une mission de suivi-évaluation a été effectuée du 09 au 14 août 2010 sur les sites d'implémentation du test PVS-R1 à Guezem, à Zakaria et à Kassiapleu. La mission était composée de :

- * Un (1) représentant de la Cellule de Coordination : Mr. SILUE Sionséligam (Coordonnateur national adjoint du CBSS) ;
- * Un représentant de la Sous Direction des Semences et Intrants du Ministère de l'Agriculture: Mr. KOBENA Aly (Chef de Service) ;
- * du Consultant commis par la Cellule de coordination du projet CBSS pour le suivi de l'évaluation agronomique des nouvelles variétés de riz : Dr LOLO Marcel (Enseignant-chercheur à l'université d'Abidjan-Cocody) ;
- * deux représentants du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) : Dr CAMARA Maméri (Coordonnateur scientifique du CNRA à Man) et de Dr BOUET Alphonse (Chef du programme riz au CNRA, coordonnateur du projet CBSS au CNRA).

Le but de la mission était de visiter les parcelles d'évaluation des variétés améliorées de riz pluvial en vue de faire leur état d'évolution. Il s'agissait notamment de :

- Evaluer le protocole de mise en place ;
- Apprécier le comportement des « nouvelles variétés » de riz NERICA;
- Echanger avec les producteurs ;
- Visiter les champs communautaires du PVS.

Dans les localités visitées, la délégation a pu noter l'existence des champs communautaires mis en place par le CNRA. Ces champs sont constitués par deux grands blocs (l'un des blocs fertilisé contrairement à l'autre) comportant chacun 18 variétés de NERICA pluviaux complétées avec deux cultivars traditionnels locaux. Les plants étaient en général au stade de tallage. Certaines variétés étaient cependant en montaison à Zakaria. Des séances d'échange ont eu lieu par ailleurs avec des paysans impliqués dans le projet à Guezem, Kassiapleu et à Zakaria. Au cours de ces échanges les préoccupations et les pratiques agronomiques des paysans ont été notées.

- Deuxième visite des parcelles d'évaluation

Il est prévu dans le protocole du test PVS-R1, deux visites du champ communautaire par des paysans riziculteurs dans chaque localité. La première visite a eu lieu les 15 et 23 septembre 2010 respectivement à Guezem (Guibéroua) et à Kassiapleu (Man). La deuxième visite a été effectuée les 06 et 12 octobre 2010, dans ces mêmes localités. A Zakaria (Daloa), un évènement malheureux (décès d'une femme en cours d'accouchement dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 2010), n'a pas permis la première visite du champ communautaire. Ainsi, une seule visite a été organisée le 29 septembre 2010.

Pour cette deuxième visite, l'on a noté avec satisfaction la participation d'une équipe de AfricaRice Center composée de : Dr DIATTA Satipha (Représentant du DG de AfricaRice Center en Côte d'Ivoire,

Dr BEYE Amadou (Chercheur Sénior) et Mr. MOBIO N'kou Romaric (Assistant de recherche). L'équipe d'AfricaRice Center, invitée pour la première visite n'a pu prendre part pour cause de disponibilité. A l'occasion de la deuxième visite, les paysans (35 à 50 par localité) ont fait des choix de variétés sur la base de critères qui leurs sont propres. En attendant le dépouillement et les analyses complets des données collectées, des grandes tendances sont notées dans les choix variétaux opérés par localité.

Ainsi, à Zakaréa, NERICA06 et Zoumaoulou (cultivar traditionnel prisé) ont retenu l'attention des riziculteurs.

A Kassiapleu, les paysans ont opté majoritairement et dans l'ordre, pour les variétés NERICA06, NERICA12 et NERICA10.

Dans la localité de Guezem, les variétés NERICA15, NERICA09 et NERICA14 ont, dans l'ordre, été les préférées des riziculteurs.



Image 4 : Visite du champ communautaire à Zakaréa (Daloa): parcours des différentes parcelles par les riziculteurs



Image 5 : Visite du champ communautaire à Kassiapleu (Man)

Les critères principaux de choix ont été :

- **Parcelle communautaire de Guezem**
 - Bonne hauteur des plantes
 - Bon tallage
 - Bonne exsertion paniculaire
 - Tolérance à la sécheresse
 - Grains fins
- **Parcelle communautaire de Zakaria**
 - Adaptation aux conditions pédologiques (sol sableux argileux et gravillonnaire)
 - Tolérance à la sécheresse
 - Bonne charge paniculaire
 - précocité
- **Parcelle communautaire de kassiapleu**
 - Précocité
 - Tolérance à la sécheresse
 - Bon tallage
 - Bonne taille (niveau du nombril ou légèrement au-dessus du nombril : résistance à la verse provoquée par des coups de vents)
 - Maturité groupée des panicules
 - Grosse panicule
 - Bonne charge paniculaire
 - Pédoncule paniculaire long

- Angle d'insertion de la feuille paniculaire au pédoncule paniculaire ouvert (permet une récolte aisée au couteau)
- Production des semences des variétés de riz mises en vitrine dans les champs communautaires à Guezem, Zakaria et à Kassiapleu

Parallèlement aux activités conduites dans les champs communautaires, chacune des 20 variétés de riz (18 NERICA + 02 cultivars traditionnels locaux) a été cultivée sur une superficie moyenne de 50m² à la station de recherche de Man. Cela, en vue de produire les semences. Ces semences seront distribuées aux paysans afin de réaliser la deuxième phase du PVS (PVS-R2) en 2011.

Conclusion PVS-R1

Les activités prévues dans le cadre de la première phase (PVS-R1) de la convention intitulée « *évaluation participative de dix-huit (18) variétés de riz NERICA pluvial en milieu paysan, dans les localités de Zakaria (Daloa), Guezem (Guibéroua) et Kassiapleu (station de recherche CNRA de Man)* » ont été réalisées à 80 %. Il reste le rapport de la troisième visite qui permettra de collecter les potentiels de production de chaque variété et de prendre les choix définitifs des producteurs.

1.2.1.2 : Deuxième Année (PVS R 2)

Pour la deuxième année d'évaluation, devraient être comparées les cinq (5) meilleures variétés de riz retenues au terme du PVS-R1 par les groupements de producteurs.

Cette évaluation est faite dans l'agro-système des paysans et selon leurs pratiques culturelles.

Du fait de la crise postélectorale survenue dans la période (mars-mai 2011) coïncidant avec les semis de riz pluvial à Guezem et Zakaria, seul le village de Kassiapleu a été retenu pour conduire la deuxième phase du PVS (PVS-R2). En effet, la période propice au semis de riz pluvial à Kassiapleu se situe entre les mois de mai et de juin. En outre, le maintien de Kassiapleu, est dû au fait que les travaux de recherche y ont été conduits en toute quiétude depuis 2007.

- Mise en place des parcelles

Il était prévu, pour le PVS-R2, 10 producteurs par village site. Du fait du forfait des deux sites de Guezem et Zakarea, 15 producteurs ont été échantillonnés à Kassiapleu.

A la date du 21 juillet 2011, trois (3) producteurs ont réalisé les semis. Les autres devraient terminer leurs semis au plus tard fin juillet 2011.

Malheureusement, les pluies qui habituellement s'installent dès mi-mai à juin ont accusé un retard de deux (2) mois, situation qui a beaucoup perturbé la croissance des parcelles.

En définitive, l'évaluation des nouvelles variétés de riz NERICA n'a pas pu aller jusqu'à son terme. Il faut donc la reprendre les campagnes prochaines.

1.2.2- Amélioration de la disponibilité de l'information sur les activités semencières

L'un des objectifs majeurs de la phase intermédiaire a été la mise en place de l'observatoire des semences. A cet effet, un site web et quatre cyber-semences sur un objectif de 15 ont été réalisés.

L'observatoire a pour mission de faciliter la circulation de l'information sur les semences (stocks disponibles, quantités, catégories, résultats d'analyses...) et de créer un environnement institutionnel favorable à la diffusion de la semence de qualité.

I.2.2.1- Confection de pancartes pour identifier les cyber-semences

Dans le cadre de la visibilité des actions du projet, des pancartes ont été confectionnées et installées pour identifier les cyber-semences.

I.2.2.2- Appui aux cyber-semences

A- Mission d'appui

La mission d'appui aux cyber-semences a été réalisée du 27 septembre au 02 octobre 2010 dans les départements de Daloa, Issia et Zouan Hounien. Elle a eu pour objectif de répondre effectivement aux besoins et sollicitations des coopératives afin de renforcer leur efficacité dans l'exécution de leur activité et de rendre fonctionnel tout le matériel installé dans les différentes coopératives. Il s'est agi aussi de faire la mise à jour des modules et surtout de procéder au renforcement des capacités des administrateurs des cybers-semences.

Les actions spécifiques suivantes ont été menées:

- 1- La maintenance et l'entretien du matériel informatique : résoudre les problèmes techniques et procéder à l'entretien et à la maintenance préventive de tous les ordinateurs du réseau de cyber-semences.
- 2- L'installation de nouveaux cybers-semences : dans le cadre de l'extension du réseau des cyber-semences, il est prévu la mise en place de deux nouveaux cybers-semences dont l'un domicilié à Boundiali et l'autre à N'zeczessou dans la sous-préfecture de Bocanda. Seul le cyber-semences de N'zeczessou a pu être installé. En ce qui concerne celui de Boundiali, la coopérative bénéficiaire n'a pas encore mis les informations permettant la création du site malgré les relances à la disposition de la Cellule de Coordination.
- 3- Le renforcement des capacités des administrateurs des cybers-semences : il s'est agi essentiellement de former les administrateurs des nouveaux cybers-semences que nous avons mis sur pied et de renouveler la formation aux administrateurs déjà existants.

B- Atelier de formation des animateurs des cyber-semences

Dans le plan de travail 2010, il était prévu deux missions d'appui aux cyber-semences. Suite à la première mission et compte tenu de l'évolution intervenue au niveau du système d'informations sur les semences, la deuxième mission a été remplacée par un atelier de formation des animateurs des cyber-semences.

En effet, les cyber-semences ont été créés en 2006 durant la période post-crise avec pour objectif de faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux semences de qualité à des coûts réduits.

A ce jour, un réseau de cinq (5) cyber-semences est opérationnel :

- COPROCOVIDA à DALOA (<http://coprocovida.ci-semence.org>)
- WALESSE à SAIQUA (<http://walesse.ci-semence.org>)
- COOPAFAN à ZOUAN-HOUEIN (<http://coopafan.ci-semence.org>)
- CHONGAGNIGUI à KORHOGO (<http://chongagnigui.ci-semence.org>)
- COOPRAN à N'zeczessou (<http://coopran.ci-semence.org>)

Les cyber-semences sont reliés à l'observatoire national domicilié au Ministère de l'Agriculture dont la mission est d'une part, de centraliser les informations sur les semences et d'autre part, de favoriser leur commercialisation.

L'expérience des cyber-semences est perçue par les partenaires au développement comme une réussite dans la mesure où les sites sont de plus en plus visités par les fournisseurs d'intrants et commerçants qui passent des commandes de semences.

Au vu de l'engouement que suscite cet outil au sein des organisations de producteurs qui s'explique par l'installation prochaine de cyber-semences au **Bénin**, au **Togo** et au **Sénégal**, et dans le but de donner une dimension régionale et internationale à ce système d'information, AfricaRice a initié la création d'une plateforme africaine de commercialisation des semences.

La plateforme sera intégrée au dispositif d'information d'AfricaRice dénommé RIGA (Rice Gateway).

B1- Objectifs de l'atelier

L'objectif global de l'atelier est d'échanger avec les animateurs de cyber-semences sur les difficultés auxquels ils sont souvent confrontés au niveau de la collecte, de l'enregistrement et de la diffusion des données.

De façon plus spécifique, il s'agira de :

- 1) Partager les expériences des cyber-semences qui arrivent à trouver des marchés ;
- 2) Sensibiliser les Conseils d'Administration sur les possibilités d'une meilleure exploitation des cyber-semences ;
- 3) Echanger avec les Experts du Centre pour le Riz en Afrique sur la plateforme africaine de commercialisation de semences ;
- 4) Sensibiliser et former l'administration semencière et les responsables de l'ANASEMCI (Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire) sur les opportunités qu'offrent des cyber-semences.

B2- Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- les utilisateurs sont informés sur les méthodes de travail sur les cyber-semences et de recherche de marchés;
- les participants sont informés des opportunités qu'offre la plateforme d'AfricaRice de diffusion de l'information sur les semences;
- l'administration semencière du ministère de l'agriculture et l'ANASEMCI sont informées sur les emblavures et les stocks de semences;
- le fonctionnement des cyber-semences est amélioré.

B3- Les participants

Les participants à l'atelier sont :

- les administrateurs des cyber-semences (4);
- les présidents des Conseils d'Administration (CA) des coopératives bénéficiaires (4);
- la recherche agricole (1 représentant du CNRA);
- les producteurs et utilisateurs des semences (1 représentant de l'ANASEMCI);
- l'administration Semencière du Ministère de l'Agriculture (2).

C- Recommandations de l'atelier

CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS CIBLES
Absence d'encrage institutionnel	Agréer les PAQ et techniciens agréés à travers un document officiel liant le service des semences et les coopératives semencières.	Le service officiel des semences et plants
Manque de données (principale activité du Paysan agent de qualité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier, former les PAQ et discuter des primes de motivation ● Assurer la supervision à distance de la collecte de données ● Assurer des contrôles de conformité par sondage ● Disposer des principaux outils nécessaires pour la collecte de données ● Collecter, traiter et mettre à la disposition de l'administrateur du cyber-semences les données ● Assurer le renouvellement périodique des noyaux de semences de base en milieu paysan. 	Organisations paysannes Administration semencière Administration semencière Organisations paysannes PAQ Recherche, encadrement, partenaires financiers
Faible organisations structurelle des coopératives	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser et renforcer les capacités organisationnelles des coopératives ● Disposer d'un programme d'activités définissant les perspectives de la coopérative ● Solliciter les structures d'appui à l'organisation des coopératives (AFRICARICE, ANADER, CNRA, ONG) ● Renforcer la collaboration entre les différentes coopératives pour un meilleur partage des connaissances et de l'information ● Disposer d'infrastructures de stockage et de conditionnement des semences. 	Organisations paysannes
Insuffisance d'exploitation de la plateforme de cyber-semences	<ul style="list-style-type: none"> ● Former les acteurs à la maîtrise de l'outil informatique « cyber-semence » notamment le volet « saisie des données » ● Améliorer l'accès à Internet ● Encourager la mise à jour des données par des alertes automatiques destinées aux administrateurs de cyber-semence ● Former un comité de validation pour les données et pour le suivi du cyber-semence (ce comité devra être composé de l'administration, les producteurs et l'administrateur du cyber-semence) ● Ajouter un moteur de recherche (exemple : recherche des coopératives cultivant le Nerica4, ...) ● Faire ressortir les statistiques sur les semences les plus demandées ● Référencer les sites sur Google et autres moteurs de recherche 	AfricaRice et Ministère de l'agriculture

<p>Faible commercialisation des semences produites</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Constituer un carnet d'adresses de potentiels acheteurs de semences ● Aller à la recherche de l'information sur les demandes de semence ● Favoriser la diversification et la promotion d'autres produits vivriers ● Encourager à la spécialisation et à la production des semences recherchées sur le marché pour une commercialisation facile ● Assurer la promotion des cyber-semences ● Multiplier les canaux de diffusion de l'information (SMS, radios, TV, prospectus, encarts publicitaires...) ● Accentuer les contacts et partenariats via internet ● Créer un canal d'échange d'information avec les structures comme le MINAGRI, le CNRA, l'ANADER, AfricaRice... ● Savoir les techniques de recherches de clients sur internet via les moteurs de recherche tels que Google, etc. ● Encourager à la maîtrise des coûts de production ● Encourager l'établissement de contrats de production 	<p>Organisations paysannes, MINAGRI, CNRA, ANADER, ONG, AfricaRice et autres partenaires techniques et financiers</p>
---	---	---

I.3- SUIVI DES ACTIVITES

I.3.1- Première mission de supervision

La Cellule de Coordination du Projet Semences Riz Africain ou CBSS-NERICA, a organisé du 26 Septembre au 1^{er} octobre 2011, la première mission pour faire l'état des lieux et une évaluation des outils de production des semences après la crise post-électorale dans les Départements de Daloa, Bocanda et Korhogo.

I.3.1.1- Objectif

L'objectif de la mission est donc de visiter les grandes zones de production de semences pour constater et évaluer l'état des outils de production mis en place depuis la mise en œuvre du projet, fin de mesurer l'impact des événements nés de la crise post électorale et qui ont affecté tous les secteurs d'activités y compris le milieu agricole depuis la fin novembre 2010.

Il s'est agit notamment de :

- Rencontrer les services décentralisés du MINAGRI (DR et DD) ;
- Rencontrer les partenaires impliqués dans le projet et qui sont encore présents sur le terrain (ANADER, BFCD, ONG OVDL) ;
- Prendre contacts avec les responsables des groupements ;
- Remobiliser et sensibiliser les producteurs de semences de NERICA ;
- Visiter et apprécier l'état d'évolution des parcelles en culture ;
- Visiter et évaluer les récoltes déjà effectuées ;
- Visiter les paysans agents de qualité et leurs matériels de travail ;
- Visiter et apprécier l'état de fonctionnalité des cybers semences ;
- Constater et évaluer les destructions des outils de production (stock de semences, magasins, greniers améliorés, équipements des cybers- semences, équipements des PAQ etc.).

I.3.1.2- Composition de la mission

La mission est composée de membres de la Cellule de Coordination comprenant : Madame le Directeur National, le Coordonnateur, le Chef de Service chargé du contrôle de qualité et le Chauffeur.

I.3.1.3- Déroulement de la mission

*** Etape de Daloa**

Les déplacements sur le terrain nous ont conduits dans les villages de Tapéguhé et de Brizouboua où nous avons pu visiter avec beaucoup de satisfaction des parcelles des deux variétés de nerica (Bonfani et Kéah) à tous les stades de développement :

- Parcelles jeunes (2 à 3 semaines)
- Parcelles en tallage
- Parcelles en épiaison
- Parcelles en phase de maturation

Toutes ces parcelles sont bien entretenues et respectent les normes de production de semences (pureté variétale, densité, homogénéité). Il est bon de souligner que sur les parcelles en épiaison et en

maturation, nous avons bien constaté que l'épuration (opération importante en matière de production de semence), a été remarquablement bien faite.

Rappelons que toutes ces visites ont été faites sous la conduite du responsable technique l'ONG - OVDL, partenaire du projet, commis à l'exécution des activités dans la Région du Haut-Sassandra.

Lors de la séance de travail à Zakarea, après les visites de terrain, Madame ANOMO Martine, Présidente de la Coopérative Zomadré, nous a fait le point des préjudices subis par leur groupement lors du conflit armé :

- Les femmes productrices de semences traumatisées
- Le grenier amélioré éventré et les semences éparpillées par terre
- Le vélo et le ruban du PAQ (paysan agent de qualité) emportés

Mme ANOMO a profité de l'occasion pour nous présenter les jeunes du village qui s'adonnent à la culture de riz de bas-fonds (environ une vingtaine de jeunes).

Dans leurs interventions, ces jeunes ont exprimé leurs besoins en termes de matériel de travail, notamment pour le labour. Ils ont sollicité également des intrants, surtout des semences de variétés améliorées de riz de bas-fonds.



Parcelle de 3 semaines à Brisouboua



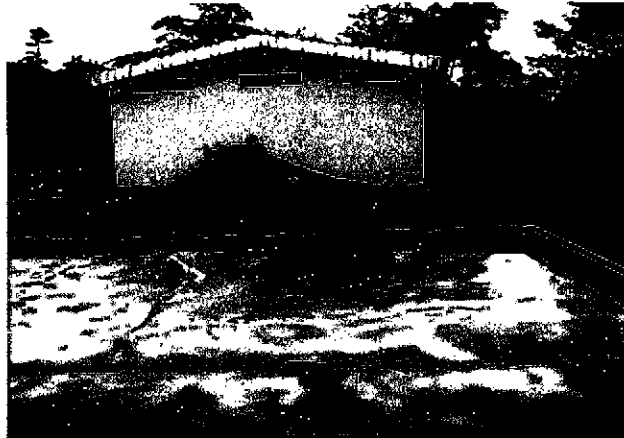
Parcelles en maturation à Tapéguhié

* Etape de N'zeczessou (Bocanda)

L'équipe de la mission a effectué la visite des producteurs de N'zeczessou avec le Directeur Départemental de l'Agriculture de Bocanda que nous saluons au passage pour son dynamisme et son implication dans les activités de production de semences dans le département par ses conseils avisés.

Ici à N'zeczessou, les producteurs n'ont pas pu réaliser des cultures de production de NERICA compte tenu de la situation de crise que le pays a connue. Néanmoins les producteurs de la Coopérative Nzrafoué ont produit sur 3 hectares de Wab 638 et 2 hectares de Wita 9, soit 5 hectares de riz destiné à la consommation.

Nous avons visité également le magasin de stockage de 150 tonnes et l'aire de séchage de 100 m² construits par le Projet pour permettre aux producteurs de mieux réaliser les activités post-récolte et améliorer ainsi la qualité de leurs semences. Le projet a équipé ce magasin d'une bascule de portée 300 kg.



Magasin et aire de séchage de N'zeczessou

* Etape de Korhogo

Sous la conduite du Bureau de Formation et de Conseil au Développement (BFCD), opérateur privé de proximité et partenaire du projet pour l'exécution des activités dans le Département de Korhogo, l'équipe de la mission a visité les parcelles de NERICA1 à Lavononkaha (0,90 ha) et à Kpombelekaha (3 ha).

Le Contrôleur semencier de Korhogo, représentant le Directeur Régional de l'Agriculture en mission, a été également invité à participer à cette visite de parcelles.

Comme à Daloa, nous avons visité des parcelles bien entretenues, mises en place au cours de la deuxième moitié de 2011 (juillet-août) afin d'assurer la disponibilité en semences pour la reprise des activités en 2012.

Ce sont aussi des riziculteurs très enthousiastes que nous avons retrouvés sur les sites de production en parfaite collaboration avec leur Bureau de Conseil (BFCD).

Par ailleurs nous avons visité le magasin de stockage d'une capacité de 150 tonnes en construction à Karakoro et abandonné dans les herbes par les producteurs quelque peu gagnés par le découragement.

Une séance d'échange a eu lieu à Karakoro, séance au cours de laquelle monsieur SILUE, chef de la mission et coordonnateur adjoint du projet, a renouvelé ses vives félicitations aux femmes et les a encouragées à persévérer dans l'effort pour être de véritables artisans de la bataille pour la sécurité alimentaire.

Dans leurs interventions, les femmes de la Coopérative Chongagnigui, par la voix de leur PCA, Mme YEO Naminata, ont fortement remercié la Cellule de coordination du Projet pour son retour sur le terrain après plus d'un an d'absence à leur côté.

Comme doléances, elles ont demandé au projet de leur apporter un appui technique pour la clôture de leur périmètre cultural de 5 hectares, afin de lutter contre les dégâts causés par les bœufs en les éleveurs en quête de pâturages.

Elles ont exprimé également leur ardent désir de suivre des cours d'alphabétisation pour mieux gérer leur coopérative.

Sur la question de la clôture du périmètre, le coordonnateur du projet leur a conseillé d'envisager la plantation de bois de tecks qui pourront constituer au bout de 5 à 6 ans, de véritables piliers autour du

bloc. Il leur a fait la promesse de prendre contact avec le Directeur Régional de la SODEFOR à Korhogo pour la fourniture des pépinières.

Pour ce concerne les séances d'alphabétisation, Mr SILUE a donné des assurances aux femmes (une soixantaine environ), en intervenant en leur faveur auprès du Coordonnateur du Projet PPMS, afin qu'elles puissent suivre les prochains cours d'alphabétisation qui seront organisés par cette structure.



Bloc de 3 ha à Kpombelekaha



Magasin en construction à Karakoro

***. Tableau récapitulatif des réalisations**

Département	Nb Paysans	Superficie (ha)	Récolte attendue (t)
DALOA	27	12	18
ISSIA	30	8	12
KORHOGO	392	10	15
TOTAL	449	30	45

Conclusion

Malgré le calendrier agricole très avancé, les groupements leaders se sont évertués à produire pour assurer la disponibilité en semences pour la reprise des activités en 2012. Au total 30 ha ont été emblavés dont 20 dans la région du Haut Sassandra et 10 dans la région des Savanes. C'est une production attendue de 45 à 50 tonnes de semences qui pourraient contribuer significativement à couvrir les besoins des producteurs dans les départements qui en feront la demande.

Hormis le vélo et le ruban du paysan agent de qualité qui ont été emportés à Zakarea, dans la région de Daloa, ainsi que les dégâts causés sur leur grenier amélioré, l'essentiel des outils de production dans les localités visitées a été sauvé.

Nous retenons de cette mission, qu'au-delà de tout ce qu'on pouvait s'attendre comme difficultés après cette période difficile que le pays a traversée, nous avons retrouvé avec un soulagement, des populations enthousiastes, remobilisées et déterminées à jouer leur partition en matière de production de semences pour la sécurité alimentaire dans la construction de la nouvelle Côte d'Ivoire.

I.3.2- Deuxième mission de supervision

La Cellule de Coordination du Projet Semences Riz Africain (CBSS-NERICA) a organisé du 19 au 21 octobre 2011, en collaboration avec le CNRA, la deuxième mission de suivi des activités 2011.

I.3.2.1- Objectif

L'objectif de la mission est de suivre la deuxième étape de l'évaluation agronomique participative des variétés améliorées de NERICA pluvial en milieu paysan suite à la sélection réalisée en 2010 où cinq meilleures variétés ont été retenues sur les dix-huit en compétition.

La première étape de l'évaluation (PVS-R1) a été conduite dans un champ communautaire à Guezem, Zakaria et Kassiapleu en 2010.

A la suite de cette première étape, cinq variétés ont été retenues (NERICA 6,10, 15, 9 et 12) sur les 18 en compétition.

La mission a profité pour suivre les parcelles de production de semence de NERICA 2 appartenant au groupement ZOMADRE membre de la coopérative de production et de commercialisation de vivrier (COPROCOVIDA).

I.3.2.2- Composition de la mission

La mission est composée :

D'une équipe de la Cellule de Coordination

D'un représentant Du Service National des Semences et Plants

D'un représentant de la DECOP

I.3.2.3- Déroulement de la mission

Après la visite au DR CNRA Man et ses collaborateurs avec qui des échanges sur le contexte de la mission et de la conduite de l'évaluation, des visites de trois parcelles à Petit Gbèpleu et une à Kassiapleu ont eu lieu.

A Daloa, la mission a eu un entretien avec le groupement ZOMADRE membre de la coopérative de production et de commercialisation de vivrier (COPROCOVIDA) sur le processus de certification des semences.

a) Constats de la mission

Pour cette année 2011, le changement climatique qui a vu l'arrivée tardive des pluies et en quantité insuffisante, a joué beaucoup sur les cultures de riz. Ce qui fait que les résultats sont relativement appréciables.

Quant au fait de contribuer à l'accroissement de la production du riz en Côte d'Ivoire, les NERICA qui ont fait l'objet de choix, restent une culture prisée grâce à la précocité et au rendement plus élevé par rapport aux variétés locales.

b) Recommandation

A l'issue de la mission, il est recommandé au :

CNRA :

- ✓ D'insister sur la disponibilité des exploitants à suivre leurs parcelles avant d'être choisis ;
- ✓ De suivre les parcelles de culture mises en œuvre ;
- ✓ D'avoir des parcelles témoins conduites par un exploitant qui est prêt à appliquer les différentes techniques culturales (semis à temps et en poquet, nombre de sarclage requis,) pour servir d'exemple aux autres.

c) Conclusion

A l'issue de cette mission qui a pour objectif de suivre la deuxième étape de l'évaluation agronomique participative des variétés améliorées de NERICA pluvial en milieu paysan suite à la sélection réalisée en 2010 où cinq meilleures variétés ont été retenues sur les dix-huit en compétition, il est à noter que 9 sur 15 riziculteurs sélectionnés ont pu conduire leurs parcelles de NERICA. Parmi ceux qui ont été visités, deux ont porté leur choix sur le NERICA 9, ce qui ne reflète pas tout à fait le choix voulu.

1.3.3- Mission d'appui aux administrateurs des Cyber-semences

1.3.3.1- Cadre de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un accord de prestation de service établi le 17 Octobre 2011 avec la cellule de coordination du projet CBSS NERICA pour la gestion des cybers-semences.

Cet accord stipule, entre autres, l'entretien du matériel des coopératives, le suivi, l'entretien et la mise à jour des sites web de l'observatoire national et le renforcement des capacités de tous les utilisateurs du site.

1.3.3.2- Situation d'avant mission

Le constat général d'avant mission est le suivant :

- Les différents sites sont fonctionnels mais les mises à jour ne sont pas faites régulièrement
- L'unité centrale et l'imprimante de la coopérative COOPRAN se trouvaient à Abidjan pour réparations
- Le matériel informatique des différents cybers-semences n'a pas reçu d'entretien depuis notre dernière mission qui remonte à Août 2010
- Nous n'avons pas la situation exacte des différents cyber-semences après la crise postélectorale.

1.3.3.3- Objectif de la mission

L'objectif premier de cette mission était de faire un point de situation des différentes coopératives après la crise qu'a traversé notre pays. Ensuite, nous nous étions assignés pour mission de remettre à niveau tout le matériel informatique présent dans les différents cybers-semences. Il était question de faire la maintenance du matériel mais aussi de procéder à l'installation et la mise à jour de l'antivirus arrivé à expiration. Une fois cet objectif atteint, nous devons procéder au renforcement des capacités des administrateurs des différents cybers-semences visités. De plus, cette mission devait nous permettre de

retourner sur place le matériel informatique de la coopérative COOPRAN de N'zècrèzessou et de leur fournir une clé de connexion à Internet.

D'autre part, cette mission avait non seulement pour but de redynamiser les coopératives afin qu'elles trouvent plus d'intérêts à travailler avec le cyber-semences mais aussi, elle devait nous permettre de faire un point sur la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de gestion des cyber-semences proposée par Africa Rice.

En effet, depuis l'atelier au cours duquel nous avons informé les coopératives de la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme, nous n'avons plus eu d'information sur l'effectivité de son application sur le terrain.

Cette mission devait donc nous permettre de nous rendre compte des réalités de son déploiement dans les différents cyber-semences.

1.3.3.4- Déroulement de la mission

Cette mission d'appui aux cybers-semences a débuté le 31 octobre 2011 pour prendre fin le 05 Novembre 2011. Elle était composée de quatre(4) personnes

- 1 Chef de mission: *Coordonnateur du Projet*
- 1 Représentant du Service Officiel des Semences et Plants du MINAGRI 1 Chef de service
- 1 Contrôleur semencier
- 1 Consultant
- 1 Chauffeur

La visite des cybers-semences s'est déroulée dans l'ordre suivant :

1. COOPAFAN de Zouan-hounien
2. COPROCOVIDA de Daloa
3. COOPRAN de Bocanda
4. CHONGAGNIGUI de Korhogo

Les travaux effectués de façon générale dans les cybers-semences ont été les suivants :

- Entretien de tout le matériel à savoir unité centrale, imprimante, écran...
- Réinstallation du système d'exploitation Windows Xp
- Installation des logiciels de traitement de texte, de compression d'image, de lecture de fichiers PDF...
- Installation et mise à jour de l'antivirus McAfee Total Protection
- Formation des administrateurs de site sur l'utilisation des nouvelles offres de souscription à Internet.
- Renforcement des capacités sur l'utilisation de leur site web

1.3.3.5- Résultats

Notre passage dans les différentes localités a permis de remettre à niveau tout le matériel informatique présent dans les cybers-semences visités. L'entretien général ainsi que la remise à niveau des systèmes d'exploitation et des différents programmes est effectif. De même les différents programmes nécessaires aux travaux des administrateurs du site sont fonctionnels et à jour.

D'autre part, les administrateurs ont pu acquérir une formation sur la souscription aux différentes offres Internet. Cette mission nous a aussi permis de nous rendre compte des réelles difficultés sur le terrain et recueillir les différents besoins des cybers-semences allant dans le sens de l'amélioration des

procédures de gestion des sites web. Nous avons donc pu nous rendre compte de la manière dont la mise en œuvre de la nouvelle plateforme gérée par Africa Rice se faisait sur le terrain et avons pu dégager les difficultés de déploiement de cette plateforme.

I.3.3.6- Problèmes rencontrés et recommandations

Dans le cadre de cette mission, les problèmes que nous avons rencontrés ont été en partie résolus. Tout le matériel qui posait problème a été remis sur pied. Les autres seront énoncés sous la forme de recommandations en vue d'un rendement meilleur des cybers-semences.

a) COPROCOVIDA à DALOA

Le point que nous pouvons faire en ce qui concerne cette coopérative est qu'elle n'a plus de matériel informatique. Tout leur matériel a été emporté lors de la récente crise, aux dires de l'administrateur principal du cyber-semences, à savoir M KIPRE Thierry Bedel. A cet effet, nous lui avons demandé de nous produire un rapport qui a été joint en annexe de ce document.

b) COOPRAN à N'zècrèzessou

Pour ce qui est de la coopérative COOPRAN, l'imprimante a nécessité plus de temps de réparation. Nous avons donc été obligés de la laisser à Abidjan pour la rendre opérationnelle avant de la remettre à la coopérative.

c) COOPAFAN à ZOUAN-HOUNIEN

Les difficultés rencontrées à Zouan-Hounien étaient en rapport avec la connexion à Internet à partir de la clé MOOV. L'antenne chargée d'offrir la connexion au réseau MOOV ayant été saccagée lors de la récente crise, le réseau est à présent indisponible dans cette localité. Nous avons néanmoins remis le matériel de connexion en espérant que ce problème trouvera solution rapidement. D'autre part vous trouverez en annexe un article émis par la coopérative et comportant leurs doléances.

d) CHONGAGNIGUI à Korhogo

A Korhogo, nous n'avons pas rencontré de problème en tant que tel mais nous avons plutôt pu nous rendre compte de la difficulté, voire de l'impossibilité de se connecter à la plateforme de gestion des cyber-semences proposée par Africa Rice.

RECOMMANDATIONS

Les premières recommandations à faire vont dans le sens de la mise en œuvre de la plateforme de gestion des cyber-semences proposée par Africa Rice. Les constats que nous avons pu faire sont les suivants :

- La lourdeur de l'application qui entraînait l'impossibilité de chargement de celle-ci à partir des connexions Internet à bas débit
- L'absence d'interface de mise à jour des administrateurs de site des coopératives et de l'observatoire national du projet
- Le manque d'information sur les différentes adresses des sites des coopératives ainsi que la manière dont les administrateurs de site pouvaient mettre à jour leur site.

De ce qui précède, nous proposons qu'il y ait une séance de travail avec les responsables de l'application au niveau d'Africa Rice afin de trouver des solutions adaptées au monde paysan.

A cet effet, nous voulons rappeler qu'au fil des années, et vu^é les difficultés que nous rencontrons sur le terrain, la cellule de coordination du projet avait demandé la mise sur pied d'une solution adaptée au monde rural. C'est dans ce sens que nous avons mis sur pied une plateforme qui était moins gourmande en débit de connexion à internet et qui permettait aux administrateurs de cyber-semences d'avoir de façon permanente leur site web en local. Ce système répondait parfaitement aux réalités du monde paysan et n'avait donc besoin que d'une amélioration en ce qui concerne le design des différents sites web.

Il serait donc profitable pour tous de voir comment intégrer les avantages de ce système à la nouvelle plateforme puisque le problème de la connexion Internet reste toujours d'actualité et n'est pas prêt de trouver solution de si tôt. Ensuite, il faudra aussi penser à un meilleur système de diffusion de l'information semencière. Nous pouvons proposer l'envoi automatique de SMS contenant les informations sur les semences disponibles ou les besoins des coopératives.

D'autre part, il serait intéressant de passer à une phase de promotion des cyber-semences afin de mieux faire connaître à la population nationale et internationale l'existence de l'activité des cyber-semences. L'un des derniers points sur lesquels les administrateurs de cyber-semences ont insisté est la nécessité de rendre leur site web plus attractif. Ils ont proposé à cet effet de créer de nouvelles interfaces offrant un meilleur design mais aussi l'importance de mettre en ligne des fiches techniques sur la production de différentes spéculations en fonction des régions ainsi que plusieurs autres informations pouvant attirer les internautes vers leurs site web.

Finalement nous recommandons l'élargissement de notre réseau de cyber-semences vers d'autres régions où la production de semences est importante.

CONCLUSION

Nous pouvons retenir de cette mission qu'elle a été très productive sur plusieurs points. Premièrement elle nous a permis de faire un point de situation réel après la grave crise qu'a traversé notre pays. Ensuite, nous avons pu remettre en état tout le matériel informatique des cyber-semences et procéder à un renforcement des capacités des administrateurs de site. Finalement, elle nous a offert l'opportunité de voir la mise en œuvre de la nouvelle plateforme sur le terrain et de déceler les difficultés que celle-ci rencontrait.

II- MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Pendant cette étape intermédiaire, aucun matériel et équipement n'a été acquis. Les Tableaux de l'annexe 1 donnent la situation des équipements du Projet.

Annexes

Annexe 1^{or 2} : Plan de Travail Annuel 2010 et 2011

Annexe 2 : Matériels et Equipements

Annexes 3 : Listes des membres des groupements bénéficiaires.

Annexe 4 : Listes des Bénéficiaires de la Zone de Daloa-Issia

Annexe 5 Croquis du dispositif d'évaluation des nouvelles variétés de riz NERICA

Annexe 1. Plan de Travail 2010

PROJET SEMENCES RIZ AFRICAÏN - PHASE INTERMEDIAIRE - PROGRAMME DE TRAVAIL 2010 -											
Activité	Produit escompté	Chronogramme				Partenaire Responsable	Budget Prévisionnel				
		T1	T2	T3	T4		Fonds	Donateur	Description	Montant \$US	Montant F CFA
Composante 1 : Renforcement des capacités des Producteurs, Facilitateurs et Contrôleurs semenciers											
ACTIVITE 1	Renforcement des structures et partenaires à l'exécution		X			Projet /PNUD		Appurement des reliquats de contrats et des prestations de services	13 500		6 007 500
	Renforcement des capacités des Producteurs				X	Projet		Semences, Engrais, Pesticides	4 000		1 780 000
Sous Total Composante 1: Renforcement des capacités des Producteurs, Facilitateurs et Contrôleurs semenciers											
Composante 2: Homologation et inscription des variétés au catalogue											
ACTIVITE 2	Homologation et inscription au Catalogue des variétés intéressantes	S'approvisionner en pieds de cuve à l'ADRAO	X			Projet/ADRAO		Achat de pieds de cuve	800		356 000
		Identifier les sites et mettre en place les essais				Projet/CNRA		1 mission de travail pour l'identification des sites et l'achat des pieds de cuves; 1 tournée sur les sites pour la mise en place	7 200		3 204 000
		Suivre, collecter et exploiter les résultats des essais				CNRA		Contrat de prestation de service	6 700		2 981 500
Sous Total composante 2: Homologation inscription des variétés											
Composante 3: Consommation des produits nericas à travers les cantines scolaires											
ACTIVITE 3	Consommation des nericas à travers les cantines scolaires	Identifier les Cantines scolaires			X	Projet		Etablir un cadre de travail avec le PPCS			
		Promouvoir les produits nericas	X	X		Projet		Confection de gadgets et supports NERICA	2 500		1 112 500
Sous Total composante 3: Consommation des produits nericas à travers les cantines scolaires											
8 900 000											

Composante 4: Amélioration de la disponibilité de l'information sur les activités semencières									
ACTIVITE	Amélioration de la disponibilité de l'information sur les activités semencières	Consolider les capacités des anciens gestionnaires des cyber-semences				Projet		Mission d'appui au système des cybers-semences	
4		Mise en œuvre de deux(2) nouveaux cyber-semences Boundiali et Bocandá		X		Projet		Mise en ligne des sites. Mission de sensibilisation et de formation sur le module Internet du cyber-semences	2 892 500
	Sous total composante 4: amélioration de la disponibilité de l'information sur les activités semencières				X				6 500
Composante 5: Suivi Evaluation									
		Communiquer les acquis du projet pour mobiliser des ressources	X			Projet/PNUD		Atelier de présentation des acquis du projet NERICA aux médias et aux bailleurs	2 447 500
		Personnel	X	X	X	Projet		Salaires	4 450 000
		Assurer le fonctionnement de la coordination				Projet		Maintenance, Communication, consommables informatiques et fournitures, carburant, Assurance véhicule	8 000
	Sous total composante 5: Suivi et Evaluation		X	X	X				23 500
	TOTAL								31 150 000

Annexe 2 : Plan de Travail 2011

PROJET SEMENCES RIZ AFRICAIN - PHASE INTERMEDIAIRE - PROGRAMME DE TRAVAIL 2011											
Activité	Produit escompté	Actions				Partenaire Responsable	Budget Prévisionnel				
		T1	T2	T3	T4		Fonds	Donateur	Description	Montant \$US	Montant F CFA
Composante 1 : Renforcement des capacités des Producteurs, Facilitateurs et Contrôleurs semenciers											
ACTIVITE 1	Renforcement des capacités des Producteurs	Soutenir la production des semences				Projet			Semences, Engrais, Pesticides	3 333	1 500 000
Sous Total Composante 1: Renforcement des capacités des Producteurs, Facilitateurs et Contrôleurs semenciers											
									3 333	1 500 000	
Composante 2: Promotion et diffusion des variétés NERICA											
ACTIVITE 2	Homologation et inscription au Catalogue des variétés intéressantes	Evaluer les variétés dans les conditions culturelles traditionnelles du paysan				GNRA			Contrat de prestation de service	2 900	1 305 000
	Amélioration de la disponibilité de l'information sur les activités semencières	Suivre et apprécier l'évaluation des variétés				Projet	x		Mission	4 444	2 000 000
		Former les animateurs des cyber-semences à l'usage de la plate forme africaine (Rice Gateway)				Projet	x		Mission d'appui	2 222	1 000 000
Sous Total composante 2: Promotion et diffusion des variétés NERICA											
									9 567	4 305 000	
Composante 3: Gestion du projet											
ACTIVITE 3	Fonctionnement de la Cellule	Personnel							Salaires	2 333	1 050 000
		Assurer le fonctionnement de la coordination				Projet	x	x	Maintenance, Communication, consommables informatiques et fournitures, carburant, Assurance véhicule	4 767	2 145 000
Sous Total composante 3: Gestion du projet											
									7 100	3 195 000	
TOTAL											
									20 000	9 000 000	

Annexe 1 (FI) Statement of Assets and Equipment
as at 31 December 2011



undp Country Office (Bureau de pays): **CÔTE D'IVOIRE**
 Project title (Titre du projet) : **Projet CBSS**
 Award ID (N° de l'award): **00059375**
 Project ID (Numéro du projet) : **00075083**
 Period covered from inception of project (Période couverte): **Jan 2011** (day/month/year) **to 31 December 2011**

For asset value of a minimum of 1000\$ per item (Pour les biens dont la valeur est estimée à +1000 USD par article)

TAG NO.	ACQUISITION DATE	ITEM DESCRIPTION (make and model)	PROJECT No.	FUND	CONDITION	RESPONS. PERSON/ENTITY	ITEM LOCATION	MANUFACTURE	US\$ VALUE	SERIAL NO.	REMARKS
N° inventaire - Inclusion	Date acquisition	Article / Description / Marque / Modèle	N° Projet	Fonds	Condition	Personne responsable	Affectation Article	Fabriqué	Valeur USD	N° série	Observations
45 01	20/07/2007	Unité centrale HP DX 7300 MT	75083	32045		Cellule de coordination	Chef service contrôle			HUB7110GRV HUB7110GJM	Mauvais
45 02	20/07/2007	Ecran HP COMPAQ TFT 17"	75083	32045		Cellule de coordination	Cher de service		3 245,83	CNN705193D CNN7051630	Mauvais
45 03	20/07/2007	Océfinateur portable TOSHIBA SATELLITE	75083	32045		Cellule de coordination	Coordination		1 632,81	GYGF23057L	Mauvais
45 04	20/07/2007	Védo projecteur EPSON X3 XGA /2000 LU	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers senneces		1 612,5	HUB74103GR HUB74103GV	Mauvais
45 05	20/07/2007	Unité Centrale HP DX 2300	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers senneces			HUB7321PCB HUB73222GL	Mauvais
45 06	20/07/2007	Unité Centrale HP DX 7300	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers senneces			CNN737479N CNN7374773	Mauvais
45 07	20/07/2007	Ecran TFT 17"	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers senneces		6 981,25	CNN737477C CNN7251XJ3	Mauvais
45 08	20/07/2007	Ecran TFT 19"	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers senneces				Mauvais
45 09	02/07/2003	Véhicule 4x4 MITSUBISHI PAJERO	75083	32045		Cellule de coordination	Cellule de Coordination		46 378	9197 EC 01	Mauvais
TOTAL VALUE									59 850,39		

Signed by: signature
 Name: **CONDE TOURE Diarabou**
 Title: **National Project Manager**
 Date:

Signed by: signature
 Name: **André Carvalho**
 Title: **UNDP Country Director**
 Date:

Certified by: signature
 Name:
 Title: **Senior Partner**
 Name of the Audit Firm:
 Date:

Annexe 1 (FI) Statement of Assets and Equipment as at 31 December 2011



undp Country Office (Bureau de pays): **CÔTE D'IVOIRE**
 Project title (Titre du projet) : **Projet CBSS**
 Award ID (N° de l'award): **00059875**
 Project ID (Numéro du Projet) : **00075083**
 Period covered from inception of project (Période couverte): **Jan 2011 (day/month/year) to 31 December 2011**

For asset value of a minimum of 1000\$ per item (Pour les biens dont la valeur est estimée à +1000 USD par article)

TAG NO.	ACQUISITION DATE	ITEM DESCRIPTION (make and model)	PROJECT NO.	FUND	CONDITION	RESPONS. PERSON/ENTITY	ITEM LOCATION	MANUFACTURE	US\$ VALUE	SERIAL NO.	REMARKS
N° inventaire - Inception	Date acquisition	Article / Description / Marque / Modèle	N° Projet	Fonds	Condition	Personne responsable	Affectation Article	Fabriqué	Valeur USD	N° série	Observations
45 01	20/07/2007	Unité centrale HP DX 7300 MT	75083	32045		Cellule de coordination	Chef de service contrôle			HUB7110GRV HUB7110GJM CNN70516CD CNN70516SD	Mauvais
45 02	20/07/2007	Ecran HP COMPAQ TET 17"	75083	32045		Cellule de coordination	Chef de service contrôle		3 245,83	27049278W	Mauvais
45 03	20/07/2007	Ordinateur portable TOSHIBA SATELLITE	75083	32045		Cellule de coordination	Coordination		1 632,81	GYGF23057L	Mauvais
45 04	20/07/2007	Vidéo projecteur EPSON X3 XGA /2000 LU	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers semaines		1 612,5	HUB7410G3R HUB7410G3V	Mauvais
45 05	20/07/2007	Unité Centrale HP DX 2300	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers semaines			HUB7321PGB HUB73222SL	Mauvais
45 06	20/07/2007	Unité Centrale HP DX 7300	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers semaines			CNN737Z79N CNN737477C CNN7251XJ3	Mauvais
45 07	20/07/2007	Ecran TFT 17"	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers semaines		6 981,25		Mauvais
45 08	20/07/2007	Ecran TFT 19"	75083	32045		Cellule de coordination	Cybers semaines				Mauvais
45 09	02/07/2003	Véhicule 4x4 MITSUBISHI PAJERO	75083	32045		Cellule de coordination	Cellule de Coordination		46 378	9197 EC 01	Mauvais
TOTAL VALUE									59 850,39		

Signed by: signature
 Name: CONDE TOURE Diénébou
 Title: National Project Manager
 Date:

Signed by: signature
 Name: André Carvalho
 Title: UNDP Country Director
 Date:

Certified by: signature
 Name:
 Title: Senior Partner
 Name of the Audit Firm:
 Date:

Annexes 2 : Listes des membres des groupements bénéficiaires.

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Chongagnigui		Contact : 06 30 71 01		
Département: Korhogo		Activité principale: Production de maraîchers et de vivriers				
S/préfecture: Karakoro		Date de création: 1996				
Village: Lavononkaha		Nombre de membres: 55				
		Présidente du conseil d'Administration: Yéo Natogoma				
		gestionnaire : Yéo Souleymane				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Yéo Séhétcho	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
2	Silué Korotoum	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Lavononkaha
3	Yéo Natogoma	F	Néant	Présidente	Prod R1	Lavononkaha
4	Yéo Tchawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
5	Silué Koumblé	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
6	Soro Awa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
7	Yéo Korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
8	Sékongo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
9	Yéo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
10	Yéo Koulatcho	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
11	Silué Mahoua	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
12	Tuo Fatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
13	Soro Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
14	Yéo Chonfoungo	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
15	Tuo Gbériwa	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Lavononkaha
16	Yéo N'nan	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
17	Yéo Karidjatou	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Lavononkaha
18	Yéo Kafadjo	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Lavononkaha
19	Silué Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
20	Soro Tchakourou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
21	Soro Tchatcho	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
22	Silué Fatoumata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
23	Soro Mahanan	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
24	Tuo Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
25	Soro Gniningafoli	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
26	Yéo Massata	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Lavononkaha
27	Soro Nafantchanwa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
28	Soro Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
29	Soro Nahoua	F	Néant	Vice Présidente	Prod R1	Lavononkaha
30	Siué Alimata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
31	Silué Wondja	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
32	Yéo Wassa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
33	Tuo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
34	Sékongo Nahaoua	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
35	Soro Siata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
36	Soro Rokia	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha

37	Yéo Sita	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Lavononkaha
38	Soro Nafantchanwa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
39	Yéo Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
40	Yéo M'Bétchan	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
41	Soro Tchagninin	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
42	Sékongo Tchamongo	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
43	Silué Barakissa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
44	Yéo Korona	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
45	Yéo Souleymane	M	3 ^e	Gestionnaire	Prod R1	Lavononkaha
46	Tuo Madjourma	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
47	Yéo Amara	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Lavononkaha
48	Yéo Porotcho	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
49	Yéo Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
50	Soro Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
51	Yéo Otcharvaga	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
52	Yéo Saly	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
53	Yéo Mikanidjo Nawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavonokaha
54	Yéo Madoussou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavonokaha
55	Yéo Noubon	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavonokaha
Total		2M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane	Groupement: Katiénéfowa		Contact : 06 30 71 01			
	Activité principale: Production de maraichers et de vivriers					
Département: Korhogo	Date de création: 1996					
	Nombre de membres: 38					
S/préfecture: Karakoro	Présidente du conseil d'Administration: Soro Kolo					
Village: Lavononkaha	Gestionnaire : Yéo Souleymane					
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Tuo Nounapoho	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Lavononkaha
2	Soro Mainougue	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
3	Soro Mahoua	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
4	Yéo Podjara	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
5	Soro Fanda	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Lavononkaha
6	Yéo Porognon	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
7	Tuo Tchôlô	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
8	Sékongo Sékon	F	Néant	Vice Présidente	Prod R1	Lavononkaha
9	Soro Tchaminhin	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
10	Silué Koumbélé	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
11	Yéo Mahoua	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
12	Tuo Fanda	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Lavononkaha
13	Yéo Tchawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
14	Silué Marie	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
15	Siliué Tinin	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
16	Soro Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
17	Soro Dounounnagama	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
18	Sékongo Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
19	Yéo Noufra	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
20	Soro Fatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
21	Yéo Sata	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
22	Silué Kêla	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
23	Silué Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
24	Sékongo Sionfoungo	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
25	Yéo Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
26	Soro Pédari	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
27	Yéo Wagnanigua	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Lavononkaha
28	Soro Soro	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Lavononkaha
29	Yéo Madoussou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
30	Soro Madoussou	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
31	Silué Tchawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
32	Soro Maïmouna	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
33	Soro Founnigué	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha

34	Tuo Tchafigué	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Lavononkaha
35	Sékongo Tchafmango	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
36	Soro Kolo	F	Néant	Présidente	Prod R1	Lavononkaha
37	Koné Tinin	F	Néant	Membre	Prod R1	Lavononkaha
38	Yéo Souleymane	M	3 ^e	Gestionnaire	Prod R1	Lavononkaha
Total		2M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane	Groupement: YOWANNA		Contact : 03 57 82 76			
	Activité principale: production de maraichers et vivriers					
Département: Korhogo	Date de création: 1999					
	Nombre de membres: 25					
S/préfecture: Karakoro	Présidente du conseil d'Administration: Soro Madjouma					
Village: Nabékaha	Gestionnaire: Yéo Amadou					
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Soro Madjouma	F	Néant	Présidente	Prod R1	Nabékaha
2	Soro Dofougognon	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Nabékaha
3	Soro Chigata	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Nabékaha
4	Soro Alima	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Nabékaha
5	Soro Midjangui	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Nabékaha
6	Soro Nongofu	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Nabékaha
7	Yéo Otchanvaga	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Nabékaha
8	Tuo Moussokoura	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
9	Soro Gnagnougo	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
10	Yéo Mama	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
11	Soro Naminata	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
12	Soro Drissa	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Nabékaha
13	Soro Sali	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
14	Soro Mouriam	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
15	Soro Seydou	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
16	Silué Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
17	Yéo Amadou	M	CM 2	Gestionnaire	Prod R1	Nabékaha
18	Soro Brahima	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
19	Soro Gnenefoli	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
20	Soro Kolotioloman 1	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
21	Soro Kolotioloman 2	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
22	Soro Alama	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
23	Yéo Amara	M	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
24	Yéo Maïmouna	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
25	Sékongo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Nabékaha
Total		9 M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Wobèguina		Contact: 09 38 54 03/ 07 41 33 51		
		Activité principale: production de maraîchers et de vivriers				
Département: Korhogo		Date de création: 1995				
		Nombre de membres: 91				
S/préfecture: Kasséré		Présidente du conseil d'Administration: Cissé Adjara				
Village: Pivoro		Gestionnaire : Koné Kassoum				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Cissé Adjara	F	Néant	Présidente	Prod R1	Pivoro
2	Diarrassouba Tiénourgo	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Pivoro
3	Diarrassouba Semeta	F	Néant	Trésorière-adjointe	Prod R1	Pivoro
4	Koné Faniwa	F	Néant	2° Trésorière-adjointe	Prod R1	Pivoro
5	Koné Tiéfigué	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
6	Bamba Affou	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Pivoro
7	Diarrassouba Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
8	Bamba Nadjara	F	Néant	Secrétaire	Prod R1	Pivoro
9	Koné Ningninin	F	Néant	Secrétaire-adjointe	Prod R1	Pivoro
10	Diarrassouba Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
11	Bamba Djalía	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
12	Bamba Semeta	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
13	Bamba Baba	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
14	Cissé Nafiénié	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
15	Cissé Korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
16	Koné Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
17	Koné Djénéba	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
18	Diarrassouba Matogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
19	Coulibaly Sali	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
20	Diabaté Naminata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
21	Coulibaly Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
22	Diabaté moyam	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
23	Traoré Fatoumata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
24	Konaté Awa	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
25	Traoré chata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
26	Koné Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
27	Koné Moyaman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
28	Diarrassouba Gapouh	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
29	Alima Koné	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
30	Koné Aliman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
31	Koné Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
32	Ouattara Salimata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
33	Koné Affou	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
34	Diarrassouba Tiéfigué	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
35	Cissé Moyaman-deni	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
36	Ouattara Massiata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro

37	Cissé Moyam	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
38	Dao Djatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
39	Cissé Moyaman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
40	Bamba Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
41	Bamba Sali	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
42	Bamba Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
43	Diarrassouba Awa	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
44	Diarrassouba Makoura	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
45	Diarrassouba Naminata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
46	Diarrassouba Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
47	Coulibaly Maminin	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
48	Cissé Mafatoumata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
49	Cissé Wariata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
50	Sylla Tata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
51	Ninta Koné	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
52	Cissé Kafiné	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
53	Diabaté Djenéba	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
54	Diarrassouba Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
55	Koné Chentianga	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
56	Koné Gnaman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
57	Coulibaly Kali	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
58	Coulibaly Nionda	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
59	Diarrassouba Maminin	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
60	Diarrassouba Djénéba	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
61	Cissé Maminin	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
62	Coulibaly Siontè	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
63	Bamba Massibiri	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
64	Tiénourgo Affou	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
65	Koné kardjata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
66	Diarrassouba Tortia	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
67	Cissé Aminata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
68	Coulibaly Massibiri	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
69	Cissé Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
70	Diarrassouba Adjata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
71	Diarrassouba Djata	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
72	Coulibaly Maita	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
73	Ballo Mèta	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
74	Cissé Dialika	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
75	Coulibaly Djénébou	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
76	Coulibaly Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
77	Diarrassouba Moyaman	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
78	Koné Tièlèkan	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
79	Bamba Madoussou	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
80	Koné N'gagnéli	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
81	Koné Chiènrè	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
82	Bamba Soto	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro

83	Cissé Tahari	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
84	Diarrassouba Anjéta	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
85	Bamba Semeta nouh	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
86	Cissé korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
87	Bamba Rokia	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
88	Coulibaly Fanta	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
89	Koné Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Pivoro
90	Koné Kassoum	M	CM2	Gestionnaire	Prod R1	Pivoro
91	Koné Doh	M	Néant	Conseiller en dogène	Prod R1	Pivoro
Total		2 M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane	Groupement: Chigata				Contact : 45 85 85 79	
	Activité principale: Production de maraichers et de vivriers					
Département: Korhogo	Date de création: 2006					
	Nombre de membres: 51					
S/préfecture: Napié	Présidente du conseil d'Administration: Sékongo Nougnon					
Village: Tchanwakaha	Gestionnaire : Yéo Souleymane					
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Sékongo Nougnon	F	Néant	Présidente	Prod R1	Tchanawkaha
2	Soro nongninin	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Tchanawkaha
3	Soro Dassoungo	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Tchanawkaha
4	Tuo Tioloh	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
5	Sékongo Ténidjo	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
6	Yéo Sali	F	Néant	Secrétaire	Prod R1	Tchanawkaha
7	Soro Tialougo	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
8	Soro Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
9	Silué Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
10	Yéo Tiaguignon	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
11	Soro Djénéba	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
12	Soro Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
13	Silué Nougneri	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
14	Silué Djénéba	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Tchanawkaha
15	Tuo Noufra	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
16	Yéo Tchérignimin	F	Néant	Sévretaire	Prod R1	Tchanawkaha
17	Yéo Rokia	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
18	Silué Wondja	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Tchanawkaha
19	Silué Kogounon	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
20	Yéo Fiqué	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
21	Sékongo Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
22	Silué Nabon	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
23	Yéo Boubdou	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
24	Silué Fonidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
25	Silué Sali	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
26	Tuo Navaga	M	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
27	Sékongo Seydou	M	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
28	Tuo Ali	M	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
29	Tuo Awa	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
30	Silué Yénapoho	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
31	Tuo Kolo	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
32	Soro Djata	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
33	Soro Alima	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
34	Yéo Koulatioh	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
35	Silué Wondjan	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
36	Tuo Siata	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha

37	Soro Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
38	Sékongo Séhétioh	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
39	Tuo Noufra	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
40	Yéo Karidjatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
41	Yéo Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
42	Sékongo Sofongnon	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
43	Tuo Nakalawaha	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
44	Tuo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
45	Yéo Fonidjan	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
46	Tuo Sanata	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
47	Sékongo Karidjatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
48	Yéo Adama	M	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
49	Sékongo Nongowolo	M	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
50	Sékongo Korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
51	Yéo Noukatiéné	F	Néant	Membre	Prod R1	Tchanawkaha
52	Yéo Souleymane	M	3 ^e	Gestionnaire	Prod R1	Lavonokaha
Total		6 M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Chigata			Contact : 05 26 82 42	
Département: Korhogo		Activité principale: Production de maraîchers et de vivriers				
S/préfecture: Karakoro		Date de création: 2004				
Village: Noussorikaha		Nombre de membres: 42				
		Présidente du conseil d'Administration: Soro Tchawa				
		Gestionnaire: Soro Ousmane				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Soro Tchawa	F	Néant	Présidente	Prod R1	Noussorikaha
2	Yéo Natogoma	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Noussorikaha
3	Yéo Djénéba	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Noussorikaha
4	yéo Madjata N'nan	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Noussorikaha
5	Silué Maman (Minfoun)	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Noussorikaha
6	Yéo Tchamongo	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Noussorikaha
7	Soro Tchabitinin	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Noussorikaha
8	Soro Manitcho	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
9	Soro Siata	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
10	Soro Matogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
11	Soro Gnékpohoro	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
12	Yéo Banifani	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
13	yéo Nahadjémin	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
14	Silué Maman (Golougou)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
15	Soro Awa	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
16	Yéo Korona	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
17	Soro Awa (Yacouba)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
18	Sékongo Abi	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
19	Soro Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
20	Yéo Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
21	Yéo Nounaféry	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
22	Yéo Tchalougo	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
23	Soro Sétou	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
24	Soro Wondjio	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
25	Yéo Nouman	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
26	Sékongo Korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
27	Silué Karidjatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
28	Soro Karidjatou (Salifou)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
29	Yéo Porognon	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
30	Sékongo Fatoumata(Foungnigué)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
31	Yéo Awa (Nonhonton)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
32	Soro Amy	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
33	Yéo Maïmouna	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
34	Soro Maïmouna (Lacina)	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
35	Yéo Mariamou	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha

36	Soro Tchâtoh	F	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
37	Soro Ousmane	M	CM	Gestionnaire	Prod R1	Noussorikaha
38	Silué Lamine	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Noussorikaha
39	Yéo Nagbala	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Noussorikaha
40	Yéo Nanoungue	M	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
41	Sékongo Kolo	M	Néant	Endogène	Prod R1	Noussorikaha
42	Silué Yakouba	M	Néant	Membre	Prod R1	Noussorikaha
Total		6 M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Chigata		Contact: 08 23 32 46/ 57 99 48 97		
Département: Korhogo		Activité principale: production de maraichers et de vivriers				
S/préfecture: Karakoro		Date de création: 1997				
Village: Kpombélikaha		Nombre de membres: 61				
		Présidente du conseil d'Administration: Soro Fèrèlah				
		Gestionnaire : Tuo Salia				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Tuo Madjara	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
2	Soro Fèrèlah	F	Néant	Présidente	Prod R1	Kpombélikaha
3	Silué Dogoni	F	Néant	Vice Présidente	Prod R1	Kpombélikaha
4	Tuo Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
5	Yéo Ténéna Brahima	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Kpombélikaha
6	Yéo Maïmouna	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
7	Tuo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
8	Soro Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
9	Koné Fatoumata	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
10	Tuo Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
11	Soro Gopon	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
12	Yéo Tiaplé	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
13	Yéo Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
14	Soro Sata	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
15	Tuo Sita	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
16	Silué Bintou	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
17	Soro Tchohoblé	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
18	Soro Sionapé	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
19	Ouattara Abiba	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Kpombélikaha
20	Yéo Mama	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Kpombélikaha
21	Yéo Korotoum	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
22	Yéo Karidja	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
23	Tuo Tiafigué	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
24	Silué Karidiatou	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
25	Tuo Minata	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
26	Silué Tchaladjo	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
27	Yéo Ouangnigué	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
28	Tuo Awa	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Kpombélikaha
29	Yéo Fatoumata	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
30	Silué Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
31	Soro Fanda	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Kpombélikaha
32	Soro Wólô	F	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
33	Yéo Abdoulaye	M	CE 1	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
34	Ouattara Siriki	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
35	Soro Fohona	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
36	Tuo Fahala Baba	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha

37	Tuo Djakaridja	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
38	Yéo Yawaga	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
39	Tuo Tchonan Seydou	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
40	Tuo Laitchanwa Salifou	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
41	Soro Issouf	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
42	Soro Djoufou	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
43	Soro Bakary	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
44	Soro Kafolo	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
45	Tuo Gnonnougue Drissa	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
46	Tuo Drissa	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
47	Yéo Gnirlara Daouda	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
48	Soro Issouf Ouanan	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
49	Tuo Aboubakar	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
50	Soro Amadou	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
51	Soro Solougo Daouda	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
52	Soro Moussa	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
53	Tuo Kafolo Souleymane	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
54	Outtara Kolo	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
55	Yéo Wongboho	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
56	Tuo Bakary	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
57	Soro Nangalourgo Djibril	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
58	Tuo Ousmane	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
59	Soro Zoumana	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
60	Soro Nahoua	M	Néant	Membre	Prod R1	Kpombélikaha
61	Tuo Salia	M	Néant	Gestionnaire	Prod R1	Kpombélikaha
Total		30 M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Yebekanounona		Contact: 55 02 01 80/ 09 38 40 28		
Département: Korhogo		Activité principale: production de maraichers et de vivriers				
S/préfecture: Komborodougou		Date de création: 1999				
Village: Dangakaha		Nombre de membres: 29				
		Présidente du conseil d'Administration: Yéo Djénéba				
		Gestionnaire : Yéo Siriki Namongo				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Yéo Djénéba	F	Néant	Présidente	Prod R1	Dangakaha
2	Soro Tchaladjo	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Dangakaha
3	Silué Macoura	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Dangakaha
4	Soro Fatouma	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Dangakaha
5	Yéo Fatoumata	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Dangakaha
6	Yéo Wondjo	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Dangakaha
7	Yéo Karidja	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Dangakaha
8	Tuo Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
9	Silué Kakpoho	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
10	Yéo Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
11	Yéo Pôrotchô	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
12	Soro Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
13	Soro Wagoly	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
14	Yéo Sétou	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
15	Soro Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
16	Yéo Nawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
17	Silué Gnonhouo	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
18	Yéo Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
19	Silué Sita	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
20	Soro Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
21	Soro Sita	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
22	Soro N'nan	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
23	Sékongo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
24	Yéo Kolo	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
25	Soro Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
26	Yéo Siriki Namongo	M	CM2	Gestionnaire	Prod R1	Dangakaha
27	Soro Dognima	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Dangakaha
28	Silué Mamadou	M	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
29	Yéo Doulaye	M	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
Total		4M				

Fiche d'identification des groupements						
Région: Savane		Groupement: Yebekanounona		Contact: 55 02 01 80/ 09 38 40 28		
Département: Korhogo		Activité principale: production de maraîchers et de vivriers				
S/préfecture: Komborodougou		Date de création: 1999				
Village: Dangakaha		Nombre de membres: 29				
		Présidente du conseil d'Administration: Yéo Djénéba				
		Gestionnaire : Yéo Siriki Namongo				
Recensement des membres du groupement producteur						
N°	Nom et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Fonction	Catégorie de producteur	Résidence
1	Yéo Djénéba	F	Néant	Présidente	Prod R1	Dangakaha
2	Soro Tchladjo	F	Néant	Vice présidente	Prod R1	Dangakaha
3	Silué Macoura	F	Néant	Sécretaire	Prod R1	Dangakaha
4	Soro Fatouma	F	Néant	Sécretaire Adj	Prod R1	Dangakaha
5	Yéo Fatoumata	F	Néant	Trésorière	Prod R1	Dangakaha
6	Yéo Wondjo	F	Néant	Trésorière Adj	Prod R1	Dangakaha
7	Yéo Karidja	F	Néant	Conseillère	Prod R1	Dangakaha
8	Tuo Maman	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
9	Silué Kakpoho	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
10	Yéo Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
11	Yéo Pôrotchô	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
12	Soro Natogoma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
13	Soro Wagoly	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
14	Yéo Sétou	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
15	Soro Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
16	Yéo Nawa	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
17	Silué Gnonhouo	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
18	Yéo Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
19	Silué Sita	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
20	Soro Fatouma	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
21	Soro Sita	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
22	Soro N'nan	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
23	Sékongo Mariam	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
24	Yéo Kolo	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
25	Soro Fanda	F	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
26	Yéo Siriki Namongo	M	CM2	Gestionnaire	Prod R1	Dangakaha
27	Soro Dognima	M	Néant	Conseiller endogène	Prod R1	Dangakaha
28	Silué Mamadou	M	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
29	Yéo Doulaye	M	Néant	Membre	Prod R1	Dangakaha
Total		4M				

Annexe 3 : Listes des Bénéficiaires de la Zone de Daloa-Issia

Département	S-préfecture	Villages	Groupements	N	bénéficiaires	sexe	variétés	Qté reçue (kg)		
ISSIA	SAIOUA	BALAM	AHIZE	1	Digbeu Bertine	F	N2	25		
				2	Koré Sylvie	F	N2	25		
				3	Kagné Eugénie	F	N2	25		
				4	Kpoko martine	F	N2	25		
				5	Pregon Rose	F	N2	25		
				6	Gouli Appo	F	N2	25		
			T1			6				150
			GODOUA	PEGUENIME	1	Ziké Cécile	F	N2		21,42
		2			Saki Gbahi	F	N2		21,42	
		3			Bouazo Antoinette	F	N2		21,42	
		4			Blé Clarisse	F	N2		21,42	
		5			Bouabré lucie	F	N2		21,42	
		6			Pregon Elise	F	N2		21,42	
		7			Gokou Jacqueline	F	N2		21,42	
			T2			7				150
			BOLIA	AKEKENESSAI	1	Gnohohi Gustave	M	N2		18,75
		2			Bahi Adelaïde	F	N2		18,75	
		3			Dalo Fatou	F	N2		18,75	
		4			Wanhi Bertine	F	N2		18,75	
		5			Bahi Bertine	F	N2		18,75	
		6			Dahiri Ouan	M	N2		18,75	
		7			Néa Henriette	F	N2		18,75	
		8			Nahounou Pauline	F	N2		18,75	
			T3			8				150
			Digbam	ZOMASSA	1	Zohoré Juliette	F	N1		18,75
		2			Dalo Ivonne	F	N1		18,75	
		3			Zadi Clémentie	F	N1		18,75	
		4			Koré Désiré	F	N1		18,75	
		5			Néa Thérèse	F	N1		18,75	
		6			Anohi Hubertine	F	N1		18,75	
	T4			6				150		
				1	Anomo Martine	F	N1	21,25		
				2	Katto Ida	F	N1	21,25		

DALOA	DALOA	ZAKARIA	ZOMADRE	3	Zaoré Marie	F	N1	21,25				
				4	Zohoré Leonnie	F	N1	21,25				
				5	Mme Ibo née Cécile	F	N1	21,25				
				6	Mme Digbeu née Laurette	F	N1	21,25				
				7	Mme Obla née Julienne	F	N1	21,25				
				8	Mme Obla née bertine	F	N1	21,25				
				9	Bolou Martine	F	N1	21,25				
				10	Mme Kouko née Honorine	F	N1	21,25				
				11	Tui Yeveh Victorine	F	N1	21,25				
				12	Sery Odette	F	N1	21,25				
				13	Sery Elise	F	N1	21,25				
				14	Blé Rita	F	N1	21,25				
				15	Guezé Marina	F	N1	21,25				
				16	Sery Sylvie	F	N1	21,25				
				17	Goli Marie Laure	F	N1	21,25				
				T 5				17				340
				DALOA	TAPEGUHE	DJOLO	1	Groguhé Daleba Cécile	F	N 1	21,42	
	2	Bouazo Amélie	F				N1	21,42				
	3	Gnagnéné Pauline	F				N1	21,42				
	4	Kipré Marie	F				N1	21,42				
	5	Guilhounou Cécile	F				N1	21,42				
	6	Nahounou Pauline	F				N1	21,42				
	7	Guéhi Clemence	F				N1	21,42				
	T 6					7			150			
	DALOA	MADOGUHE	AFM		1	Gahi Yvonne	F	N1	10			
					2	Odjé Yvonne	F	N1	10			
					3	Tabli Clementine	F	N1	10			
					4	Zouzoua Lucie	F	N1	10			
					5	Kalou Juliette	F	N1	10			
					6	Akenon Georgette	F	N1	10			
	T 7					6			60			
	Total général					57			1000			

ANNEXE 4 Croquis du dispositif d'évaluation des nouvelles variétés de riz NERICA

Exploitant 1

Nom de l'exploitant : DOSSO DRO Anatole

Mode de semis : semis à la volée

Date de semis : 16 juillet 2011

VL Montaison	N6 Epiaison	N9 Stade pâteux 80 %	N10 Stade pâteux entre 65-70 %	N12 Stade pâteux entre 65-70 %	N15 Epiaison et un peu clairsemée
-----------------	----------------	-------------------------------	---	---	--

Les deux premiers choix pour cet exploitant portent sur le N9 (précoce et bon rendement) et le N12 (grosses panicules)

Exploitant 2

Nom de l'exploitant : GOULIBO Monné Agnès

Mode de semis : semis à la volée

Date de semis : 20 août 2011

VL	N6	N9 Complètement disparu
N15	N12	N10 Complètement disparu

Les parcelles sont très enherbées et clairsemées. Les panicules sont chétives. Cela est dû au fait que le semis n'a pas eu lieu à la réception de la semence et même que les parcelles ont été abandonnées. Le choix pour cette exploitante n'a porté que sur le N6

Exploitant 3

Nom de l'exploitant : BLEU Mamadou

Mode de semis : semis à la volée

Date de semis : 27 juillet 2011

N6 Epiaison	N15 Montaison
----------------	------------------

N10
Maturation
à 20%

N12
Epiaison

N9
Maturation
à 20%

VL
Montaison

Les deux premiers choix pour cet exploitant est le N9 (beaucoup de grain) et le N15 (bonne levée)

Exploitant 4

Nom de l'exploitant : ZOH

Mode de semis : semis en poquets

Date de semis : 24 août 2011

N6
Parcelle
abandonn
ée

N10

N9

N15

N12

VL
Parcelle
abandonn
ée

Un premier semis a eu lieu sans qu'il n'y ait de levée, d'où l'exploitant a repris le semis. Mis à part les deux parcelles abandonnée et très enherbées, les quatre autres sont arrivées au stade de la montaison et présentent bien.

NB : N= NERICA

VL= Variété Locale